

66867, Guadeloupe - 1900

c. 39-3.

F. M. W. 1900

G. W. H. L. A. U. F. E.



MINISTÈRE

DES

COLONIES

—\*—

2<sup>e</sup> DIRECTION

—\*—

1<sup>er</sup> BUREAU

—\*—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Paris, le 5 février 1900.

Monsieur le Président,

Guadeloupe.

—  
Election sénatoriale  
du 5 Janvier 1900.  
—

Comme suite à ma lettre en date du 13  
Janvier dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre  
sous ce pli, le dossier de l'élection de M. Cicéron,  
comme sénateur de la Guadeloupe, en remplacement  
de M. Isaac, décédé.

Ce dossier comprend:

1. le tableau des résultats de l'élection  
des délégués et de leurs suppléants;
2. la liste des électeurs sénatoriaux;
3. le procès-verbal des opérations  
électorales qui ont eu lieu le 5 Janvier;
4. les listes d'émargement et de pointage;
5. l'état signalétique du sénateur.

Aucune réclamation n'a été formulée dans la  
colonie contre l'élection de M. Cicéron.

Agréez, Monsieur le Président, les assuran-  
ces de ma haute considération.

Le Ministre des Colonies,

*Abbaye*

Monsieur le Président du Sénat.

MINISTÈRE  
DES COLONIES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

11<sup>h</sup> 10m

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.



Paris de Paris

Secrétaire Général Questure  
Sénat et Chef de Cabinet  
Ministère des Colonies



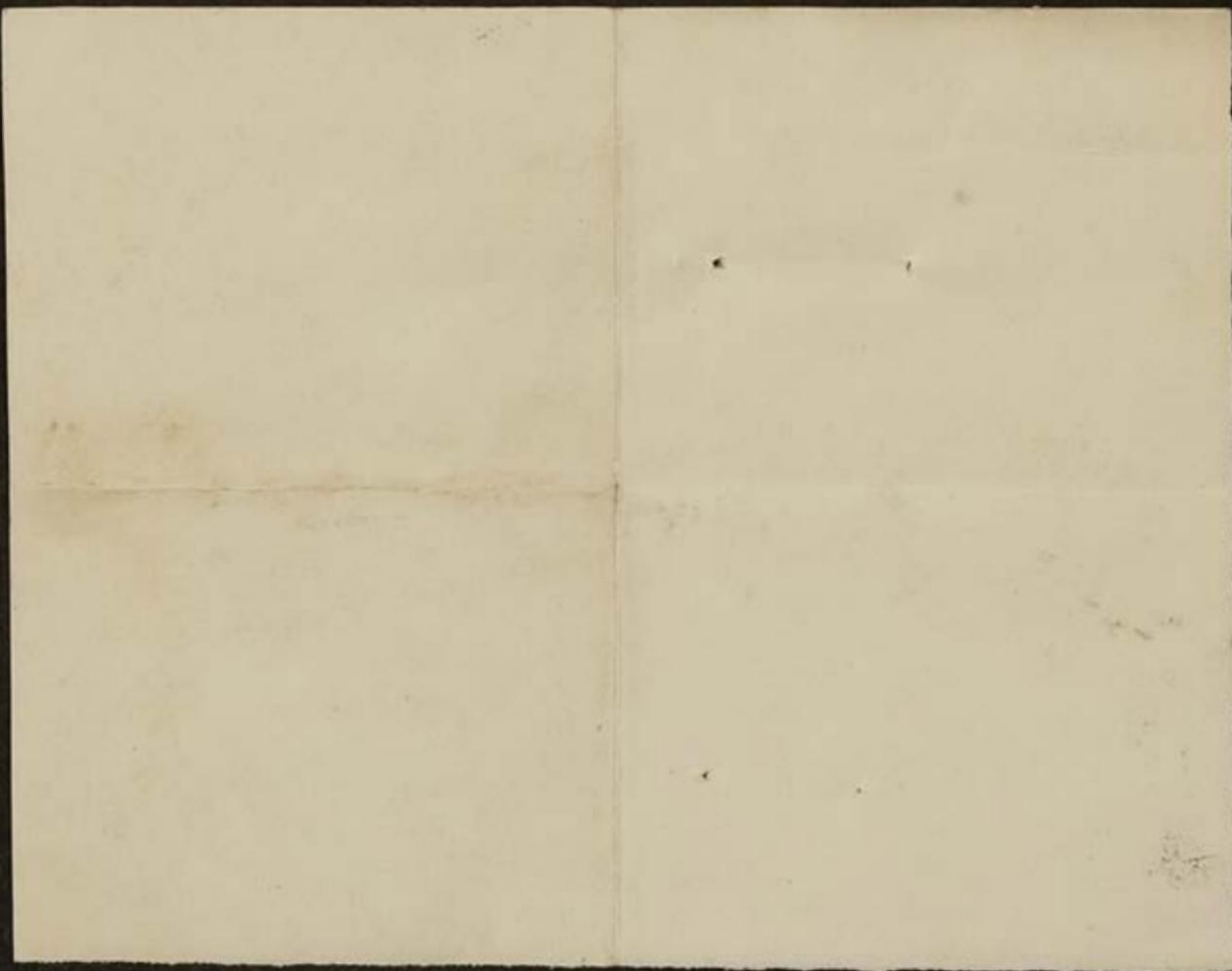
Paris

A ma communication jeudi  
matin répondu dossier élection  
Guadeloupe arrivé va être envoyé  
au Sénat. Questure n'a encore  
rien reçu urgent l'envoyer pour  
me réponse à faire à Monsieur  
Cicéron.

~~Adolphe Cicéron~~

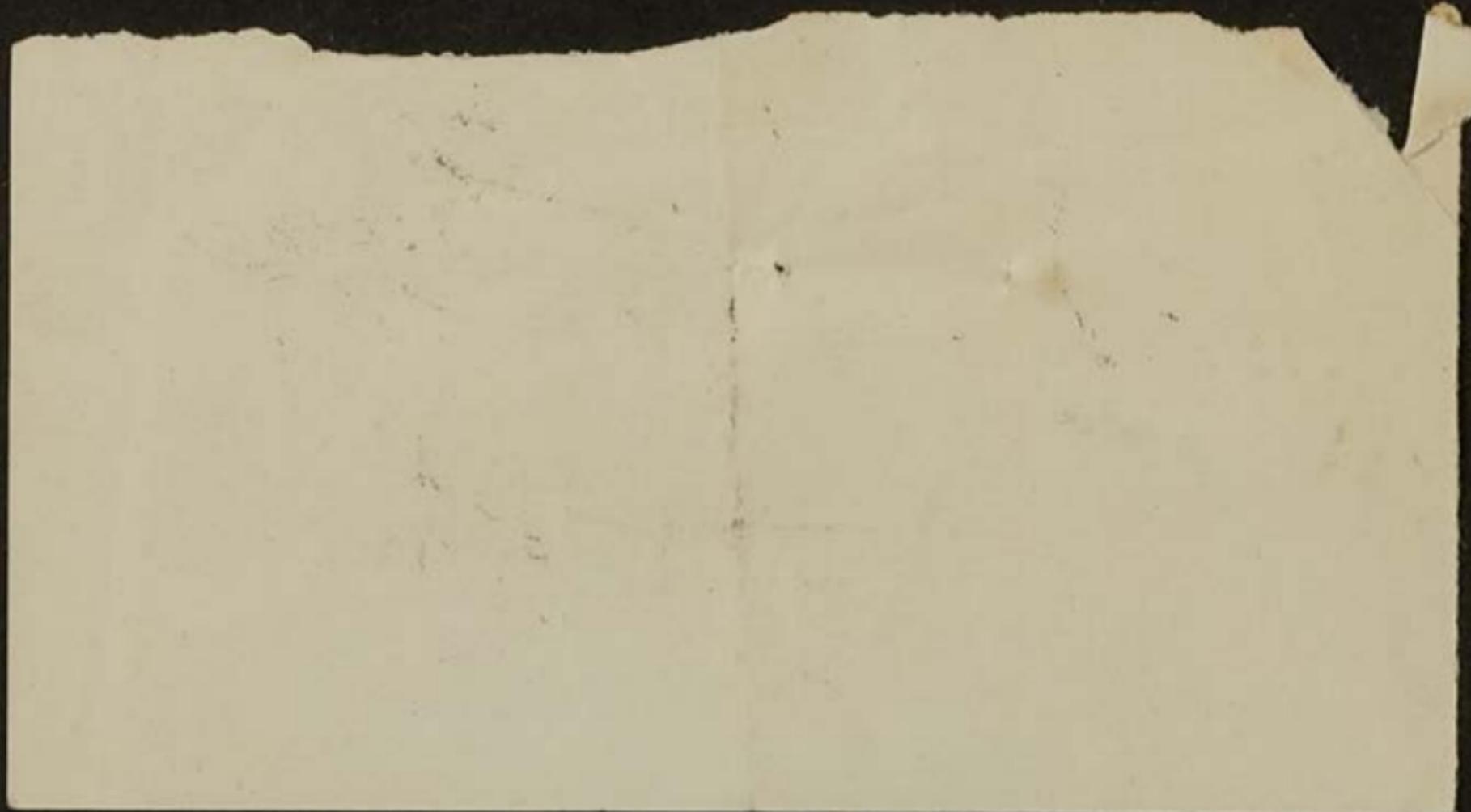
Mr R. D. C.

Murray



D. Morley

J. Morley R  
Ch. Gandy  
G. E. Peck



# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

MODÈLE N° 3

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

*5 janvier 1900*  
Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le ~~4 février 1884~~  
à la Basse-Terre, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil <sup>neuf cent</sup> ~~huit cent quatre-vingt quatorze~~, le <sup>cinq</sup> ~~quatre~~ du mois de <sup>janvier</sup> ~~février~~, nous (1)  
*Simoneau (Hector)* *Président* du tribunal de première instance de la Basse-Terre, nous sommes rendu dans la salle du Conseil général, à la Basse-Terre, local désigné pour la réunion du collège électoral de la colonie de la Guadeloupe, convoqué en vertu du décret du <sup>11</sup> ~~7~~ novembre 1899, à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Sassall (Gu)</i>	( <i>Guisman</i> )	, né le <i>7 juillet 1821</i>
M. <i>Boisneuf</i>	( <i>Hyacinthe</i> )	, né le <i>1824</i>
M. <i>René-Boisneuf</i>	( <i>Achille</i> )	, né le <i>9 novembre 1873</i>
M. <i>Duhald</i>	( <i>Ludovic</i> )	, né le <i>30 septembre 1871</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *David (Armand)*  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois organiques sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 4 janvier 1876, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressé en exécution de l'article 9 de la même loi.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *Deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>J</i>	-	<i>148</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	-	<i>K</i>	-	<i>Z</i>	-	<i>141</i> -
3 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
4 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
5 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
6 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
7 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
8 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
9 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-
10 <sup>e</sup> Section,	-	-	-	-	-	-

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1<sup>re</sup> Section..... {  
 Président..... M. (2) *Beumie (Régis)*  
 M. *Volcy (Henri)*  
 Scrutateurs..... {  
 M. *Allidor*  
 M. *Amann (Victor)*  
 M. *Coureau (Léon)*

2<sup>e</sup> Section..... {  
 Président..... M. *Beutier (Marc)*  
 M. *Choulon*  
 Scrutateurs..... {  
 M. *France*  
 M. *Veston (Alfred)*  
 M. *St Félix (Léon)*

3<sup>e</sup> Section..... {  
 Président..... M.  
 M.  
 Scrutateurs..... {  
 M.  
 M.

4<sup>e</sup> Section..... {  
 Président..... M.  
 M.  
 Scrutateurs..... {  
 M.  
 M.

5<sup>e</sup> Section..... {  
 Président..... M.  
 M.  
 Scrutateurs..... {  
 M.  
 M.

6<sup>e</sup> Section..... {  
*Président*..... | M.  
 ..... | M.  
*Scrutateurs*..... | M.  
 ..... | M.  
 ..... | M.

7<sup>e</sup> Section..... {  
*Président*..... | M.  
 ..... | M.  
*Scrutateurs*..... | M.  
 ..... | M.  
 ..... | M.

8<sup>e</sup> Section..... {  
*Président*..... | M.  
 ..... | M.  
*Scrutateurs*..... | M.  
 ..... | M.  
 ..... | M.

9<sup>e</sup> Section..... {  
*Président*..... | M.  
 ..... | M.  
*Scrutateurs*..... | M.  
 ..... | M.  
 ..... | M.

10<sup>e</sup> Section..... {  
*Président*..... | M.  
 ..... | M.  
*Scrutateurs*..... | M.  
 ..... | M.  
 ..... | M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des élections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	146	146	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	139	139	"	"
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>	<b>285</b>	<b>285</b>	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
				M. Cicéron	M. de Mouchy	M. Dufour	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> section.....	146	146	1	100	35	9							
2 <sup>o</sup> idem.....	139	139	1	86	46	6							
3 <sup>o</sup> idem.....													
4 <sup>o</sup> idem.....													
5 <sup>o</sup> idem.....													
6 <sup>o</sup> idem.....													
7 <sup>o</sup> idem.....													
8 <sup>o</sup> idem.....													
9 <sup>o</sup> idem.....													
10 <sup>o</sup> idem.....													
<b>TOTAUX.....</b>	<b>285</b>	<b>285</b>	<b>2</b>	<b>186</b>	<b>82</b>	<b>15</b>							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	289
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	285
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	285

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	285
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	2
<hr/>	
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	283
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	142
<hr/>	

(1) Si le nombre de bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Cicéron (Adolphe)	cent quatre vingt six	186
M. de Monchy (Delmauc)	quatre vingt deux	82
M. Rufford (Mathurin)	quinze	15
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Cicéron (Adolphe) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

[Large area with faint, illegible text and a large scribble, likely representing the section for observations and decisions.]

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heures.

*Le Président,*

*[Signature]*

*Les Membres du bureau,*

*[Signature]*

*Le Secrétaire,*

*David*

*[Signature]*

*L. Dubald*

*[Signature]*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
<b>TOTAUX.....</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre de bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paralés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A														
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> section.....																		
2 <sup>e</sup> idem.....																		
3 <sup>e</sup> idem.....																		
4 <sup>e</sup> idem.....																		
5 <sup>e</sup> idem.....																		
6 <sup>e</sup> idem.....																		
7 <sup>e</sup> idem.....																		
8 <sup>e</sup> idem.....																		
9 <sup>e</sup> idem.....																		
10 <sup>e</sup> idem.....																		
TOTAUX.....																		

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu (1)

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix      été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

**Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.**

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

**CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à \_\_\_\_\_ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les nos \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la direction de l'intérieur ;

Sous les nos \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les feuilles de pointage ;

Sous les nos \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante....	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître...	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les nos \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

# Guadeloupe & Dépendances

État signalétique de M. Cicéron élu Sénateur de la Guadeloupe le 5 janvier 1900.

Candidat élu Nom & Prénoms	Lieu de naissance	Date de la naissance	Observations
Cicéron (Marie-Dieudonné Adolphe)	Blois (Loir-et-Cher)	28 mai 1853	Notaire

Basse-terre le 10 janvier 1900

Le Gouverneur

*M. M. M.*

No 10 M  
 COLONIE  
 DE  
 LA GUADELOUPE.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 1<sup>re</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS à				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M. <i>Dufour</i>	M. <i>A. Cicéron</i>	M. <i>de Hanet</i>	M.	M.
146	146	1	//////////	//////////	//////////		
				//////////	//////////		
				//////////	//////////		
				//////////	//////		
				//////////			
				//////////			
				//////////			
				//////////			
				//////////			
				//////////			
				//////////			
				//////////			
			9	100	36		

*L. Secretaire*  
*Blanc*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES  
du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 1<sup>re</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M. <i>Dufour</i>	M. <i>de Gélise</i> <i>Guicion</i>	M. <i>de</i> <i>Nandby</i>	M.	M.
146	146	1		   	 		
146	146	1	9	100	36		
			<i>Le Secrétaire</i> <i>Herry</i>				

N<sup>o</sup> 87  
 COLONIE  
 DE  
 LA GUADELOUPE.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 1<sup>ère</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS				
REMISS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	à				
			M.	M.	M.	M.	M.
			<i>Dufond A. Guédon de Monchy</i>				
146	146	1					
146	146	1	9	100	36		
			<i>L. Scutateur</i>				
			<i>(Rival)</i>				

COLONIE  
DE  
LA GUADELOUPE.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 1<sup>re</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	M.	M.
			M. <i>Dufard</i>	M. <i>A. Cécroy</i>	M. <i>G. Manchy</i>		
146	146	1	<i>Dufard</i>	- 10	10		
			= 9	- 10	10		
				10	10		
				10	6		
				10	36		
				10			
				10			
				10			
				10			
				10			
				10			
				100			

Le Secrétaire  
*V. J. Amant*



# ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 2<sup>e</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M. Cicéron	M. Monchy	M. Dufont	M.	M.
139	139						
				47			
			86				
			S. E. Pélou				

ÉLECTIONS SÉNATORIALES  
 du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 2<sup>e</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépouille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	à				
			M.	M.	M.	M.	M.
			<i>A. Cicéron de Meandy Soufand</i>				
<i>139</i>	<i>139</i>		<i>     </i>	<i>     </i>	<i>     </i>		
			<i>     </i>	<i>     </i>	<i>     </i>		
			<i>     </i>	<i>     </i>	<i>6</i>		
			<i>     </i>	<i>     </i>			
			<i>     </i>	<i>     </i>			
			<i>     </i>	<i>47</i>			
			<i>     </i>				
			<i>     </i>				
			<i>     </i>				
			<i>     </i>				
			<i>86</i>				
						<i>C. A. Zanet</i>	

no 37

COLONIE  
DE  
LA GUADELOUPE.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES  
du 5 janvier 1900.

FEUILLE DE POINTAGE. — 2<sup>e</sup> SECTION.

NOMBRE DES BULLETINS			NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS				
REMIS à la section	COMPTÉS dans le dépoille- ment.	RÉSERVÉS à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	M.	M.
						<i>Cicéron</i>	<i>De Mandat</i>
139	139	<i>Hub</i>					
		<i>Lu</i>					
		<i>entou</i>					
		<i>der</i>					
		80	<i>Le Soutaten</i> <i>Justin</i>				
		47					
		6					
		139					

COLONIE  
DE LA GUADELOUPE

TABLEAU

Indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants, dressé en exécution de l'article 6 de la loi.

NOMS DES COMMUNES. <small>Classer les communes par arrondissement et par canton.</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Martin	Becker (Charles)	accepté	Richardson (Jean)	accepté	
	Beaupertuy (Daniel)	d <sup>o</sup>	Gumbel (Paul aimé)	d <sup>o</sup>	
	Morales (Ferdinand)	d <sup>o</sup>			
	Romney (Richard)	d <sup>o</sup>			
	Rommieu (Alfred)	d <sup>o</sup>			
	Hodge (Samuel)	d <sup>o</sup>			
	Thélémaque (Jean-Baptiste)	accepté	Péravin (Athanasie)	accepté	
St-Barthélemy	Berry (Alexandre)	d <sup>o</sup>	Thélémaque (Léon)	d <sup>o</sup>	
	Duzant (Jean-Baptiste)	d <sup>o</sup>	Emmanuel		
	Hilaire (Auguste)	d <sup>o</sup>			
	Sourd (Jean-Baptiste)	d <sup>o</sup>			
	Gréaux (Joseph-Léon)	d <sup>o</sup>			
	Martial (Paul)	accepté	Jannier (Cabrien)	accepté	
	Hugues (Vernaille)	d <sup>o</sup>	Junion (Francis)	d <sup>o</sup>	
Pointe-à-Neige	Philastre (Phibel)	d <sup>o</sup>			
	Bardechan (Emmil)	d <sup>o</sup>			
	Romain (Christophe)	d <sup>o</sup>			
	Hilarion (Lauthier)	d <sup>o</sup>			
	Eugène (Homel-Félix)	d <sup>o</sup>			
	Paul (Fadenal)	d <sup>o</sup>			
	Hippolyte (Mousson)	d <sup>o</sup>			
Deshayes	Bellain (Jacob)	d <sup>o</sup>	Laffont (Jean)	accepté	
	Duhald (Léon)	d <sup>o</sup>			
Bouillante	Laroche (Louis)	d <sup>o</sup>	Feldina (Pésin)	accepté	
	Vignes (Octave)	d <sup>o</sup>	Langouce (Honoré)	d <sup>o</sup>	

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Bouilhante (Suite)	Latonne (Melfort)	accepté				
	Télic (Amélie)	- d <sup>o</sup> -				
	Julienne (Georges)	- d <sup>o</sup> -				
	Ladjyn (Camille)	- d <sup>o</sup> -				
	E. Rocher	accepté	Leffort (Honoré)	accepté		
	Calari (Louis)	- d <sup>o</sup> -		Hatchi (Léon)	- d <sup>o</sup> -	
	Camalet (Vère)	- d <sup>o</sup> -				
Nienc. Habitants	Valerin (Arthur)	- d <sup>o</sup> -				
	Pézeron (Charles)	- d <sup>o</sup> -				
	Nicolas (Isidore)	- d <sup>o</sup> -				
	Kollin (Adolphe)	- d <sup>o</sup> -				
	Belain (Edouard)	- d <sup>o</sup> -				
	Cesaron (Hippolyte)	- d <sup>o</sup> -				
	Hugonin (Desiré)	accepté	Brissac (P. Emile)	accepté		
	Corrent (Emile)	- d <sup>o</sup> -				
	Colombo (Dominique)	- d <sup>o</sup> -				
	de Monchy	accepté	Rospart (Achille)	accepté		
Baillif	Louard (J. Baptiste)	- d <sup>o</sup> -				
	Nestor (Alfred)	- d <sup>o</sup> -				
	Montout (Wilfrid)	- d <sup>o</sup> -				
	Lanner (Bédard)	- d <sup>o</sup> -				
	Michel (Théodore)	- d <sup>o</sup> -				
	Saële (Cément)	- d <sup>o</sup> -				
	Sassalle (Gusman)	- d <sup>o</sup> -				
	Vital (Paul)	- d <sup>o</sup> -				
	Laventure (Jules)	accepté	Calval (Pierre)	accepté		
	Billy (Denis)	- d <sup>o</sup> -		Bogat (Antoine)	- d <sup>o</sup> -	
Basse-Terre	Léga (Emmanuel)	- d <sup>o</sup> -				
	Caspard (Gaston)	- d <sup>o</sup> -				
	Servin (Hippolyte)	- d <sup>o</sup> -				
	Popa (Paul)	- d <sup>o</sup> -				
Lombeyre						

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton	NOMS DES LÉGLÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Claude	Landan Théodore	Accepté	Astrax Pierre	Accepté	
	Produl Charles	di	Thien Laverneau (Realma)	di	
	Rivier François	di			
	Janoë Bonaventur	di			
	Dachard Ernest	di			
	Dimbas Charles	di			
	Labry François	di			
	Lacroix Augustin	di			
Vieux-Fort	Montel Alfred	di			
	Janoë Benoit	Accepté	Moisie Louis	Accepté	
	Carrière Donatien	di			
Trois-Rivières	Lugras Saigule	Accepté	Jean Louis (St Louis)	Accepté	
	Yoyo Vitalis	di	Béroche André	di	
	Laurent Emile	di			
	Christophe Hyacinthe	di			
	Pineau Gratien	di			
	Sainton Germain	di			
	Gabriel Amélieus	di			
	Moëse Charles	di			
	St-Julien Janvier	di			
	Marc Pleurus	accepté	de Massias	Accepté	
Capestevee	C. Mayol	di	de Boume Rauzduel Jean	di	
	Babin Joseph	di			
	Cabré Gaston	di			
	Tétout Christide	di			
	Louison Richard	di			
	Céleste Anatole	di			
	Melse Théophile	di			
Blanchet Octave	di				

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Goyave	Lucey (Alexandre)	Accepté	Frémey (Eloi)	Accepté	
	Calvaire (Eulathier)	d <sup>o</sup>			
Terre de Haut	Foy (Charles)	Accepté	Thomas (Paul Eugène)	Accepté	
	Dufek (Jérémie)	d <sup>o</sup>			
Terre de Bas	Houélche (Arthur)	Accepté	Loya (Marice)	Accepté	
	Girault (Léon)	d <sup>o</sup>			
Grand Bourg	Blague (Pierre)	Accepté	Michineau (Edmond)	d <sup>o</sup>	
	Davignon (Sénéuf)	d <sup>o</sup>	Bonhomme (Victor)	d <sup>o</sup>	
	Coquin (maufels)	d <sup>o</sup>			
	Larel (Octave)	d <sup>o</sup>			
	Petitras (Edgard)	d <sup>o</sup>			
	Lyncée (Silvestre)	d <sup>o</sup>			
	Chalac (Jérôme)	d <sup>o</sup>			
	Ibalot (Jean Marie)	d <sup>o</sup>			
	Ibalot (William)	d <sup>o</sup>			
	Coquerelle (Denis)	Accepté	Quinval (Jean Bapt)	Accepté	
St Louis	Bernay (Sylvestre)	d <sup>o</sup>	Cherubin (Michel)	d <sup>o</sup>	
	Crambac (Jean)	d <sup>o</sup>			
	Malicieux (Victor)	d <sup>o</sup>			
	Boudine (Georges)	d <sup>o</sup>			
	Taillefer (Anatole)	d <sup>o</sup>			
	Chérad (Hubert)	d <sup>o</sup>			
	Clavis (Victor)	d <sup>o</sup>			
	Bambuck (Emile)	d <sup>o</sup>			
	Hamot (Jules)	Accepté	Ordens (Léon)	Accepté	
	Capsterve (M.S.)	Rhoda (Charles)	d <sup>o</sup>	Foto (Valsaint)	d <sup>o</sup>
Hamot (Antonin)		d <sup>o</sup>			

NOMS DES COMMUNES. — Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Capestrova (M. G.)	Boade Gabriel	Accepté			
	Caillépierre Albert	di			
	Mercien Joseph	di			
	Moysan (Jean)	di			
	Drument (Raphaël)	di			
	Noël (St. Ville)	di			
Petit Bourg	Gabriel (O.)	Accepté	St. Court Zéline	Accepté	
	Séminos O.	di	Rozelly A.	di	
	Lucas A.	di			
	Alpernare Fr.	di			
	Chatam G.	di			
	Durasien D.	di			
	Stralka F.	di			
	Kiemen A.	di			
	Lamothe A.	di			
	Courau Léon	Accepté	Routa Louis	Accepté	
Baie-Mabault	Mulsen Joseph	di	Destaing Alfred	di	
	Beauvarlet Ferdinand	di			
	Imare Théodore	di			
	Lamba Gonzague	di			
	Alcasse J. Marie	di			
	Luc François	di			
	Chodirac Marius	di			
	Lucas Fregaire	di			
	Blanche Octave	Accepté	Barjain Lovvinski	Accepté	
	Rabinaud Jean	di	Chadru Jacob	di	
Lamentin	Raphan Paul	di			
	Gédoise Vincent	di			
	Ménaphron Jean	di			
	Gélanie Alfred	di			
	Béjamin Auguste	di			
	Bégarin Charles	di			
Lavel Alexandre	ni accepté par				Absent de la Commune

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plus d'un suppléant, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sainte-Rose	Satouche (Emile)	Accepté	Délos (Emmanuel)	Accepté	
	Zadigue (Edmond)	d <sup>o</sup>	Valluet (Marius)	d <sup>o</sup>	
	Gammalame (Juvénat)	d <sup>o</sup>			
	Diquin (Etienne)	d <sup>o</sup>			
	Puneau (Chelismar)	d <sup>o</sup>			
	Cerrade (Jean Marie)	d <sup>o</sup>			
	Céleste (Athanas)	d <sup>o</sup>			
	Lusimague (Séva)	d <sup>o</sup>			
	Bamina (Séve)	d <sup>o</sup>			
	Brotin (Numa)	Accepté	Charles Séva	Accepté	
Pointe à Pitre	Brumant (Hippolyte)	d <sup>o</sup>	Saladin (Véré)	d <sup>o</sup>	
	Saint-Jean (Séve)	d <sup>o</sup>	Loya (Léon)	d <sup>o</sup>	
	René-Poincy (Achille)	d <sup>o</sup>			
	Choulon (Destainville)	d <sup>o</sup>			
	Lapin (Comy)	d <sup>o</sup>			
	Laugenet (Emétius)	d <sup>o</sup>			
	Joseph (Aimé)	d <sup>o</sup>			
	Jusselin (Bernard)	d <sup>o</sup>			
	Bonnet (Raoul)	d <sup>o</sup>			
	Gaalonde (Louis)	d <sup>o</sup>			
Posier	Bloncourt (Octave)	d <sup>o</sup>			
	Boisneuf (Hyacinthe)	Accepté	Kauzel (Julien)	Accepté	
	Nicolas (Séve)	d <sup>o</sup>	Leffial (Léopold)	d <sup>o</sup>	
	Meishaut (Théodoric)	d <sup>o</sup>			
	Barbin (St Rose)	d <sup>o</sup>			
	Lajarille (Gaspard)	d <sup>o</sup>			
	Meauette (Simbad)	d <sup>o</sup>			
	Dufait (Eloi)	d <sup>o</sup>			
	Laurent (Germain)	d <sup>o</sup>			
	Ballet (St Ruy)	d <sup>o</sup>			

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Abymes	Elié Alexandre	Accepté	Page Jules	Accepté	
	Deloumeaux A.	d <sup>o</sup>	Narcisse (Oscar)	d <sup>o</sup>	
	Boras (J <sup>m</sup> B.)	d <sup>o</sup>			
	Justine St Louis	d <sup>o</sup>			
	Vanomy (St Yves)	d <sup>o</sup>			
	Dain Camille	d <sup>o</sup>			
	Monduc Ernest	d <sup>o</sup>			
	Azide A.	d <sup>o</sup>			
	Robin Jules	d <sup>o</sup>			
	Heret Gaston	Accepté	Oscar St Marc	Accepté	
Morne à l'Eau	Silade St Etienne	d <sup>o</sup>	Gama (Félix)	d <sup>o</sup>	
	Garis (Siméon)	d <sup>o</sup>			
	Selvin Thoirin	d <sup>o</sup>			
	Désarioux Emm <sup>e</sup>	d <sup>o</sup>			
	Sapho (Jean)	d <sup>o</sup>			
	Nelson Spérat	d <sup>o</sup>			
	Camarin Louis	d <sup>o</sup>			
	Méry St Anne	d <sup>o</sup>			
	Cazaban Wilfrid	Accepté	Ciramy Octave	Accepté	
	Julin Charlet	d <sup>o</sup>	Gouchau Paul	d <sup>o</sup>	
Petit Canal	Chemine Auguste	d <sup>o</sup>			
	Surville-Barlans Octave	d <sup>o</sup>			
	Jean-Philippe (Philippe)	d <sup>o</sup>			
	Serafide Emile	d <sup>o</sup>			
	Tomarin Etienne	d <sup>o</sup>			
	Beaupin St Luce	d <sup>o</sup>			
	Marelille Auroel	d <sup>o</sup>			
Port Louis	Beutier Marc	Accepté	Gresse Raoul	Accepté	
	Rozière (de) Charles	d <sup>o</sup>	Nadin Cyrien	d <sup>o</sup>	
	Marthe Ernest	d <sup>o</sup>			

NOMS DES COMMUNES. Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Port-Louis (Suite)	Anjouin (A. G.)	Accepté				
	Vila (Eugène)	Id.				
	Maréchal (Amédée)	Id.				
	Barbe (Joseph)	Id.				
	Enoff (Désir)	Id.				
	Misère (Charles)	Id.				
	Eric (Auguste)	Accepté		Etilopy (Céleval)	Accepté	
Anse-Bertrand	Mubret (Delphin)	Id.	Francisquin (Séver)	Id.		
	Victorius (St Paul)	Id.				
	Valmy (Gaston)	Id.				
	Namor (St Julien)	Id.				
	Anémone (Pazite)	Id.				
	Bozon (Cyprien)	Id.				
	Dahomé (Edouard)	Id.				
	Cabil (Théodule)	Id.				
	Bambury (Jules)	Accepté		Danglemont (Al.)	Accepté	
	Ramadé (Félix)	Id.		Maryland (Adolphe)	Id.	
Moule	Virginus (Emile)	Id.	Bourbouillon (Désir)	Id.		
	Duchesne (Solitaire)	Id.				
	Beauregard (Chéry)	Id.				
	Benjamin (Emile)	Id.				
	Joseph-Henry	Id.				
	Laureat (de)	Id.				
	Robin (Trénée)	Id.				
	Tridon (Alfred)	Id.				
	Marcel (Gentil)	Id.				
	Boisseron (Romain)	Id.				
Sainte-Anne	Pedurand (Amilcar)	Accepté	Raimond (Victor)	Accepté		
	Casamajor (de)	Id.	Langlais (Hippolyte)	Id.		
	Clara (Alexandre)	Id.				

NOMS DES COMMUNES. — Classer les communes par arrondissement et par canton.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ste Anne (Suite)	Mélou (Léon)	Accepté			
	Constant (Albano)	— <sup>no</sup> —			
	Pape (Etienne)	— <sup>no</sup> —			
	Delalin (Pierre)	— <sup>no</sup> —			
	Ferrade (Camille)	— <sup>no</sup> —			
	Fitezac (Arthur)	— <sup>no</sup> —			
	Nesty (Albert)	Accepté	Termain (St Cyr)	Accepté	
	Dural (Camille)	— <sup>no</sup> —		Cisaran (Césaire)	— <sup>no</sup> —
	Marquerille (Gaston)	— <sup>no</sup> —			
	Coppé de Kerremoy	— <sup>no</sup> —			
Saint-François	Sivan (Achille)	— <sup>no</sup> —			
	Jean-Baptiste (Prest)	— <sup>no</sup> —			
	Bourdon (Louis)	— <sup>no</sup> —			
	Caranis (Siméon)	— <sup>no</sup> —			
	Macal (J. Baptiste)	— <sup>no</sup> —			
	Couselle (Guilbert)	Accepté	Locquet (Emmanuel)	Accepté	
Desirade	Marie-Gabrielle (Léon)	— <sup>no</sup> —			

NOMS DES COMMUNES. — Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusi urs suppléants, les classer dans l'ordre des sull ages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau, dressé par nous, Gouverneur, sera déposé au secrétariat du Gouvernement, pour être communiqué à tout requérant.

A la Bassa Ferré, le 17 Décembre 1900.

*M. M. M.*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU <sup>1<sup>er</sup></sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 1 A 148 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

A à J

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite, soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitutions de suppléants aux délégués.

On aura soin, seulement, d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La 3<sup>e</sup> colonne restera, par conséquent, vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOV, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Alidor (F.) Conseiller Général		14			
2	Alonzo Constant Conseiller Général		14			
3	Anémone Mazile Délégué aux Pontons	Etitopy / Théoval Francisquin / Léonel	17			
4	Anjouin (S.E.) Délégué Pont Louis	Gresse / Raoul Nadin / Cyprien	14			
5	Ariste / Abel Conseiller Général		14			
6	Ascase / Marie Délégué Marie M. Hault	Routa / Louis Destanings / Alfred	14			
7	Audouin (D.) Conseiller Général		17			
8	Azéide / Adrien Délégué Alymus / Narcine / Oscar	Wage / Jules Marsine / Oscar	17			
9	Babin / Joseph Délégué Capetone	secte assis de Mamme Rauzduell / Jean	17			
10	Bambuck Emile Délégué M. Hault	Edinval / Jean Chérubin / Michel	17			
11	Bade / Gabriel Délégué Capetone M. G.	Ardens / Legros / J. L. Coto / Valraint	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
12	Ballet Gaston Conseiller Général		14			
13	Ballet / <sup>St</sup> Prie Délégué Gouin	Kaucel / Julien Kapial Sigefroy	14			
14	Bambury Jules Délégué Moule	Dauglemont / Abel <sup>1<sup>er</sup></sup> Maryland / Adèle Bourbouillon / Béris	17			
15	Bambuck mézance Conseiller Général					
16	Bamina Louise Délégué / <sup>St</sup> Ross	Délos / Emmanuel Wallest / Marius	14			
17	Barbe / Joseph Délégué Fort Louis	Gresse / Raoul Nadin / Cyprien	14			
18	Bance Charley Conseiller Général		14			
19	Bardochan Emmanuel Délégué / <sup>St</sup> Noire	Jannier / Calvion Junior / Francis	14			
20	Babin / <sup>St</sup> Ross Délégué Gouin	Kaucel / Julien Kapial Sigefroy	14			
21	Barpin Léovinski Délégué Lamentin	Chavru / Joseph	14			M. Louel / absence délégué, était absent de la commune, il a été remplacé par M. Barpin / (adjoint),
22	Becker Charles Délégué / <sup>St</sup> Martin	Richardson / Jean Gumbs / Paullime	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
23	Beaupertuis Daniel Délégué St Martin	Richardson Jean Gumbé Paul Aimé	14			
24	Beaupertuis Alexandre Conseiller Général		14			
25	Berry Alexandre Délégué St Barthélemy	Déravin (Othmane) Chélinague Ludovic	14			
26	Bellain Jacob Délégué Deshaies	Laffont Jean	14			
27	Bélain Edouard Délégué St Habitués	Leffort (Honoré) Hatchi Léon	14			
28	Bernard Sylvestre Délégué St Louis	Edinval Jean Chérubin Michel	14			
29	Beauvalet Ferdinand Délégué Vau de Mahault	Routa Louis Destings (Alfred)	14			
30	Bégarin Charles Délégué Samentin	Chadru Jacob	14			
31	Beaupin St Luc Délégué Canal	Ciramy (Octave) Fouchard Paul	14			
32	Beutier (marc) Délégué Port Louis	Gresse Raoul Nadin Cyprien	14			
33	Beauregard Chéry Délégué Houle	Dauglemont (Alb. J. de) Maryland Adolphe Bourbailloy Fern	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer, le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
34	Benjamin Emile Délégué à Moule	Daugleumont (Abel) Maryland (Adolphe) Paurbouillon (Péris)	14			
35	Bernard Etienné Conseiller Général		14			
36	Billy Denis Délégué Carboye	Calval (Pierre) Bogat (Antoine)	14			
37	Blanchet Octave Délégué Capsterre C. H. E.	de Massiasse Moune Rauzuel (Jean)	14			
38	Blague (Pierre) Délégué C. Boung	Bonhomme (Nestor) Michineau (Edouard)	14			
39	Blanche Octave Délégué Lamentin	Maury (Jacob)	14			
40	Boudine Georges Délégué H. Louis m. f.	Edinval (Jean) Chérubin (Michel)	14			
41	Bonnek René Délégué Pinte (Léon)	Charles Gervais Saladine (Véree) Loya (Léon)	14			
42	Boisneuf René Délégué P. a. Pinte	Charles Gervais Saladine (Véree) Loya (Léon)	14			
43	Boisneuf Hyacinthe Délégué Gosier	Kancel (Julien) Cosfial (Ligeffroy)	14			
44	Boras J. B. Délégué Chymes	Page (Jules) Narcisse (Oscar)	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
45	Boujard Vital Conseiller Général		14			
46	Bousseron Délégué à Meaulx	Dauglemont (Alex) Romain (Maryland) (Adolphe) Bourbailly (Benin)	14			
47	Bozon Cyrille Délégué aux Postes	Ettopuy (Abel) Francisquin (Léon)	14			
48	Bourdon Louis Délégué à Chaucoy	Germain (St Cyr) Cisaron (Esaires)	14			
49	Béjamin Auguste Délégué à Lamentin	Charu (Jacob)	14			
50	Blancourt Octave Délégué à Sinte à Sinte	Charles Gervais Paladine (Vérée) Loya (Léon)	14			
51	Blandin (marc) Conseiller Général					H. V. M. A. D.
52	Bruement Raphaël Délégué à Capterre m. G.	Ardens (Léon) Coto (Haldank)	14			
53	Brottin (Numa) Délégué à Sinte à Sinte	Charles Gervais Paladine (Vérée) Loya (Léon)	14			
54	Bruvant Hippolyte Délégué à Sinte à Sinte	Charles Gervais Paladine (Vérée) Loya (Léon)	14			
55	Calari Louis Délégué à Habitants	Leffort (Hauré) Katchi (Léon)	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
56	Camalet Nérée Délégué 1 <sup>er</sup> Habitants	Leffort (Honoré) Hatchi (Léon)	1/1			
57	Cabri (Gaston) Délégué Capotene 3 <sup>e</sup>	de Meassias de Bonne Rauzduel (Jean)	1/1			
58	Carrière Donatien Délégué Vieux-Fort	Meïsa Kouis	1/1			
59	Casamajor de Délégué 1 <sup>er</sup> Anne	Raimond (Victor) Langlais (Hippolyte)	1/1			
60	Calvaire Eleuthère Délégué Goyave	Freiny (Clé)	1/1			
61	Césaron Hippolyte Délégué 1 <sup>er</sup> Habitants	Leffort (Honoré) Hatchi (Léon)	1/1			
62	Cetout Aristide Délégué Capotene 3 <sup>e</sup>	de Meassias de Bonne Rauzduel (Jean)	1/1			
63	Celette Anatole Délégué Capotene 3 <sup>e</sup>	de Meassias de Bonne Rauzduel (Jean)	1/1			
64	Celette Anathase Délégué 1 <sup>er</sup> Rose	Delos (Emmanuel) Valluet (Marius)	1/1			
65	Chérad Hubert Délégué 1 <sup>er</sup> Saint-Louis	Edouard (Jean) Chérubin (Michel)	1/1			
66	Chatam G. Délégué Petit-Bourg	S <sup>te</sup> Caun Zéline Rozelly (A.)	1/1			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
67	Christophe Hyacinthe Délégué 3 Rivières	Jean Louis (Louis) Déroche (André)	14			
68	Chaliac Jérôme Délégué G <sup>o</sup> Bourg	Bonhomme (Crestor) Meichineau (Edmond)	14			
69	Chodirac marius Délégué Saie Mahault	Routa Louis Destainys (Alfred)	14			
70	Choulon Destainville Délégué P <sup>o</sup> nta S <sup>o</sup> nt	Charles Gervais Saladine (Nérée) Laja (Léon)	14			
71	Clavis Victor Délégué St Louis	Edinval Jean Oreubin (Michel)	14			
72	Clara Alexandre Délégué St Anne	Raimond (Victor) Laignais (Hippolyte)	14			
73	Cazabon Silfrid Délégué P <sup>o</sup> nt Canal	Ciramy (Octave) Louchard (Paul)	14			
74	Cabil Ebedule Délégué Aux Portes	Etilopy (Céval) Francisquin (Léon)	14			
75	Colombo Dominique Délégué Mailly	Brissac (Emile)	14			
76	Coquin Eugène Délégué G <sup>o</sup> Bourg	Bonhomme (Crestor) Meichineau (Edmond)	14			
77	Coquerelle Denis Délégué St Louis	Edinval Jean Oreubin (Michel)	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
78	Constant Alexandre Délégué St Anne	Raimond Victor Langlais Hippolyte	14			
79	Condo Emmel Conseiller général		14			
80	Couppré de Vermon Délégué St François	Germain St Cyr Cisaran Cézarine	14			
81	Crambac Jean Délégué St Louis	Edinval Jean Préubing Michel	14			
82	Couvreau Léon Délégué St Pie Mahault	Routa Louis Destings Alfred	14			
83	Dain Camille Délégué Abymes	Page Jules Narcisse Oscar	14			
84	Dachard Ernest Délégué St Claude	Astrax Pierre Thier Lavergneux Calma	14			a note Astrax (Pim) Suppl. l'avis
85	Darigny Sénéchal Délégué St Pierre	Bonhomme Anton Meichineau Edmond	14			
86	Dahomé Edouard Délégué St Anne Bertrand	Etitopy Léobval Francisquin Sônel	14			
87	David Armand Conseiller général		14			
88	Deloumaux (A.) Délégué Abymes	Page Jules Narcisse Oscar	14			
89	Delalin Pierre Délégué St Anne	Raimond Victor Langlais Hippolyte	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
90	Devarioux Emmanuel Délégué <sup>St Marc</sup> St Marc	St Marc Oscar Gonna Vélizy	14			
91	Deumie Régis Conseiller Général		14			
92	Dimbas Charles Délégué <sup>St Claude</sup> St Claude	Astax Pierre Hér. Laverqueau Calmo	14			
93	Digouin Étienne Délégué <sup>St Rose</sup> St Rose	Rélas Emmanuel Waltuet Marius	14			
94	Dorval Léopold Conseiller Général		14			
95	Duzant J. Baptiste Délégué <sup>St Barthélemy</sup> St Barthélemy	Déravin Athanase Hélénaquis Ludovic	14			
96	Duhall Ludovic Délégué Deshaies	Laffont Jean	14			
97	Dufet Jérémie Délégué <sup>Terre de Haut</sup> Terre de Haut	Thomas Eugène	14			
98	Dufait Elai Délégué Gonier	Kancel Julien Kapial Sigefroy	14			
99	Duchesne Solitaire Délégué Maule	Daugleumont Abel Maryland Adolphe Bourbailly Denis	14			
100	Duval Camille Délégué <sup>St François</sup> St François	Germain St Cyr Lisaron Césaire	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
101	Dubos (E.) Conseiller Général		14			
102	Durasier (S.) Délégué Petit Bourg	Caun zeline Rozelly (A.)	14			
103	Clie (Albaudre) Délégué Abymes	Bagez Jules Varcisse Oscar	14			
104	Enoff (Désir) Délégué Port Louis	Gresse (Raoul) Nadin Cyprien	14			
105	Eugène Homel Délégué Ste Noire	Jauvier Calvion Jumon François	14			
106	Faugeret Démétrius Délégué Ste Cécile	Charles Gervais Paladine Kéréé Loya Léon	14			
107	Félix Amélie Délégué Puillont	Félix Désir Langoua Honoré	14			
108	Fleuret Gaston Délégué Mpt Eau	St-marc Oscar Gama Félix	14			
109	Foy (Charles) Délégué Ceredetant	Thomas Paul Eugène	14			
110	Fitzac Délégué Ste Anne	Raimon Victor Langlais Approphte	14			
111	Gaspard Délégué Gourbeyre	Calval Pierre Bogeat Antoine	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
112	Gabriel (C.) Délégué Petit Bourg	St Cour Zéline Dozelly (A.)	14			
113	Garel Octave Délégué G <sup>re</sup> Bourg	Monhomme Victor Michineau Edmond	14			
114	Gabriel Amélie Délégué 3 <sup>e</sup> Rivière	Jean Louis (St Louis) Déroche (André)	14			
115	Gaalon de Délégué P <sup>te</sup> à Cite	Charles Gervais Paladine & Véréé Loya (Léon)	14			
116	Gammalame Laurent Délégué St Rose	Délat Emmanuel Valluet Marius	14			
117	Geminos (C.) Délégué Petit Bourg	St Cour Zéline Dozelly (A.)	14			
118	Gelanie Alfred Délégué Samentin	Madru Jacob	14			
119	Gerville Pêche Gaston Député					
120	Girault Léon Délégué Terre de <del>1904</del>	Loya (moise)	14			
121	Glaris Simeon Délégué M <sup>re</sup> Eau	St Marc Oscar Gama Félix	14			
122	Gréaux Joseph Délégué St Barthélemy	Déravin Charles Chélinaque Ludovic	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
123	Grégoire Vincent Délégué Samentin	Chadru (Jacob)	14			
124	Hamot Antonin Délégué Capoteve m. G.	Ordens Legros Coto (Val saint)	14			
125	Hamot Jules Délégué Capoteve m. G.	Ordens Legros Coto (Val saint)	14			
126	Hennet Louis Maurice Conseiller Général		14			
127	Hilaire Auguste Délégué St. Barthélemy	Déravin (Abanase) Hélemagne (Ludovic)	14			
128	Hilarion Gauthier Délégué Ste. Vaire	Jauvier Cabrion Junior Traucius	14			
129	Hippolyte Mousson Délégué Ste. Vaire	Jauvier Cabrion Junior Traucius	14			
130	Hodge Samuel Délégué St. Martin	Richardson (Jean) Gumbs (Paul)	14			
131	Houélche Arthur Délégué Terre de Bas	Loya (Morice)	14			a voté Loya (Morice) suppléant
132	Hugues Vannailles Délégué Ste. Vaire	Jauvier Cabrion Junior Traucius	14			
133	Hugonin Berire Délégué Baillif	Brissac (P. Emile)	14			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
134	Hugonin Edouard Conseiller Général		14			
135	Halot J. Marie Bonhomme (Victor) Délégué G <sup>r</sup> Bourg Michineau (Edmond)		14			
136	Halot William Bonhomme (Victor) Délégué G <sup>r</sup> Bourg Michineau (Edmond)		14			
137	Ismaire Théodule Délégué M <sup>re</sup> Mahault	Routa Louis Destangs (Alfred)	14			
138	Janoë Mouventue Délégué St. Claude	Astax (Pierre) M <sup>re</sup> Lavergneau Astax	14			
139	Janoë (Benoit) Délégué St. Fort	Meïssa Louis	14			
140	Jacquet Alfred Conseiller Général		14			
141	Jean-Philippe Philippe Délégué Canal	Cirany (Octave) Cauchans Paul	14			
142	Jean-Baptiste (Bislot) Délégué St. François	Germain (St. Cyr) Cisaran (Césaire)	14			
143	Joseph (Henry) Délégué Moule	Banglemont (Edm <sup>d</sup> ) Maryland (Adolphe) Bourbaudon (Bénin)	14			
144	Joseph Amédée Délégué St. Cite	Charles Cervais Paladine (Vérée) Loysa (Léon)	14			



Arrêté la présente liste d'émargement à *Cent quarante huit* électeurs.

A *la Bassée*, le *Décembre* 1900.

Le Gouverneur,

Le *28* décembre 1899

*M. M. M.*

Arrêté la présente liste au nombre de *Cent quarante six* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> tour de scrutin.

Le Président du bureau de vote,

*R. Deunne*

Les Scrutateurs,

*J. Lanson* *Chivot*

*M. M. M.*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>m</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 149 A 289 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

K à Z

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite, soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitutions de suppléants aux délégués.

On aura soin, seulement, d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La 3<sup>e</sup> colonne restera, par conséquent, vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
149	Laroche (Louison) Délégué Bouilliant	Felsina (Desir) Langouce (Honoré)	✓			
150	Latorne (melfort) Délégué Bouilliant	Felsina (Desir) Langouce (Honoré)	✓			
151	Lassalle (Gusman) Délégué Basse-Corne	Gravin (Fernand) Rospart (Achille)	✓			
152	Laventure (Jules) Délégué Courbepe	Calval (Pierre) Bogat (Antoine)	✓			
153	Labry (François) Délégué St-Clair	Ostrac (Pierre) Fikier-Lavergneau	✓			
154	Lamothe (A.) Délégué Petit-Bourg	St-Cour (Véline) Rozelly (A.)	✓			
155	Latouche (Emile) Délégué St-Rose	Délos (Emmanuel) Valluet (Marius)	✓			
156	Lajarille (Gaspard) Délégué Gosier	Kancel (Julien) Cafial (Séverin)	✓			
157	Laurent (Germain) Délégué Gosier	Kancel (Julien) Cafial (Séverin)	✓			M. Laurent, malade ayant déclaré ne pouvoir venir voter a été remplacé pour le suppléant Kancel (Julien)
158	Laureat (se) Délégué Moule	Danglemont (Alexis) Maryland (Adolphe) Bourbouillon (Desir)	✓			M. de Laureat ne pouvant venir pour voter a été remplacé par M. Maryland suppléant.
159	Ladjyn (Camille) Délégué Bouilliant	Felsina (Desir) Langouce (Honoré)	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
160	Laurent Emile Délégué 5-Rivières	Jean-Louis St-Louis Déroche André	✓			
161	Labrousse Conseiller Général		✓			
162	La Clémence (de) Conseiller Général		✓			
163	Laroche (Appolinaire) Conseiller Général		✓			
164	Latour Conseiller Général		✓			
165	Laventure Gabriel Conseiller Général		✓			
166	Lacroix Gabriel Délégué St-Clément	Astruc Pierre Thier-Laverneux	✓			
167	Léonce Léon Conseiller Général		✓			
168	Légitimus Député		✓			
169	Léonard (J-Baptiste) Délégué St-Martin	Rospart Achille Gravin Fernand	✓			
170	Lomba Gonzague Délégué B-Mahault	Routa Louis Destains Alfred	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
171	Louison (Richard) Délégué Capestein (Epe)	de Massias de Bonne Rauzduel (Jean)	✓			
172	Lugros (Sorgule) Délégué 3-Rivières	Jean-Louis (St Louis) Déroche (André)	✓			
173	Lucy (Alexandre) Délégué Gofave	Siremy (Eloi)	✓			
174	Lucas (A.) Délégué Petit-Bourg	St Cour (Zéline) Rozelly (A.)	✓			
175	Luc (François) Délégué B. Mahault	Routa Louis Destaings (Alfred)	✓			
176	Liric (Auguste) Délégué Anse-Perthuis	Latioppe (Théoval) Francisquin (Régis)	✓			
177	Lynceé (Sylvestre) Délégué (Petit-Bourg)	Bonhomme (Nestor) Michineau (Romon)	✓			
178	Lycas (Grégoire) Délégué B. Mahault	Routa (Louis) Destaings (Alfred)	✓			
179	Lysimaque (Serais) Délégué (St Rose)	Délos (Emmanuel) Valluet (Marius)	✓			
180	Martial (Paul) Délégué (St-Moire)	Janvier (Cabrien) Junior (Francis)	✓			
181	Marc Fleurus Délégué Capestein (Epe)	de Massias de Bonne Rauzduel (Jean)	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
182	Mayol (Emile) Délégué Capesteine	de Massias et Bonne Rauzduel (Jean)	✓			
183	Malicien (Victor) Délégué St Louis	Edinval (Jean) Cherubin (Michel)	✓			
184	Manette (Simone) Délégué Gosier	Kancel (Julien) Cafial (Sisefroy)	✓			
185	Marelle (Aurel) Délégué Canal	Crony (Octave) Gouchard (Paul)	✓			
+ 186	Marichaux (Antoine) Délégué Port Louis	Gresse (Paul) Nadir (Cyprien)	✓			
187	Marthe (Ernest) Délégué Port Louis	Gresse (Raoul) Nadir (Cyprien)	✓			
188	Marcel (Gentil) Délégué (Moule)	Danglemont (Abel) Maryland (Adolphe) Poumbouillon (Desir)	✓			
189	Marqueritte (Gaston) Délégué St François	Germain (St Cyr) Cisarom (Césaire)				
190	Macal (J. Baptist) Délégué St François	Germain (St Cyr) Cisarom (Césaire)	✓			
191	Marie Gabrielle (Lein) Délégué (Desir)	Loquet (Emile)	✓			
192	Marc (François) Conseiller Général		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Melse Théophile Délégué Capastère (Gde)	de massias de Bonne Rauzduel Jean	✓			
194	Mercien Joseph Délégué Capastère (Gde)	de massias de Bonne Rauzduel (Jean)	✓			
195	Mernare J. Délégué Petit-Bourg	Bonhomme Nestor Michineau (Léon)	✓			
196	Ménaphron Jean Délégué Lamentin	Chadru (Lopinski)	✓			
197	Méry (St Aimé) Délégué M. à l'eau	St Marc (Oscar) Gama Félix	✓			
198	Mélon (Léon) Délégué St Anne	Raimond Victor Langlais (Hippolyte)	✓			
199	Morales Ferdinand Délégué St Martin	Richardson (Jean) Gumbs (Paul Aimé)	✓			
200	Monchy (de) Délégué St Pierre	Raspard Achille Gravin Fernand	✓			
201	Moutout (Wélin) Délégué St Pierre	Raspard Achille Gravin Fernand	✓			
202	Montel Alfred Délégué St Laurent	Oustrac Pierre Thier-Lovergneau	✓			
203	Moësse Charles Délégué 3-Rivières	Jean-Louis Louis Déroche André	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
204	Moyson (Jean) Délégué Capotaone (M.G.)	Ordens Legras (J.L.) Coto (Valstaint)	✓			
205	Monduc (Ernest) Délégué Normes	Bagé Jules Karcisse (Oscar)	✓			
206	Monestier Conseiller Général		✓			
207	Michel (Chienne) Délégué (M.G.)	Rospart Achille Gravin Fernand	✓			a déclaré être malade et être remplacé par le suppléant Rospart Achille
208	Michaut (Frédéric) Délégué Gosier	Kancel Julien Cafial Sigefroy	✓			
209	Misère (Charly) Délégué Port-Louis	Gresse/Raoul Nadir Cyprien	✓			
210	Mulsen (Joseph) Délégué Bain-Mahault	Routa Louis Destainas Alfred	✓			
211	Namor (Julien) Délégué Bain-Mahault	Stilopy Cheval Francisquin Léonel	✓			
212	Nestor (Alfred) Délégué P'teure	Rospart Achille Gravin Fernand	✓			
213	Nelson (Spirat) Délégué M. à l'An	St Marc Oscar Gama Félix	✓			
214	Nesty (Albert) Délégué St-François	Germain St Cyr Césaire (Césaire)	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
215	Miemen (a) Délégué Petit-Bourg	St-Cour (Léline) Rozelly (a.)	U			
216	Nicolas (Sisore) Délégué (V. Habitants)	Seffort (Honoré) Hatchi (Léon)	U			
217	Noël (A. Ville) Délégué Capestene 1779.	Oudens-Lépas (Jul.) Coto (Valsaint)	U			
218	Mubret (Delphin) Délégué Anse-Petite	Ratilopy (Cheval) Francisquin (Léonel)	U			
219	Nicolas (Sisore) Délégué Gosier	Kancel (Julien) Cafial (Siegfried)	U			
220	Paul (Fadenal) Délégué P. Noire	Jarvier (Cubron) Junior (Francis)	U			
221	Paole (Clement) Délégué P. Merre	Raspard (Achille) Gravin (Fernand)	U			
222	Papin (Comy) Délégué P. P. P.	Charles (Gervais) Paladine (Mérie) Loya (Léon)	U			
223	Pape (Estienne) Délégué St. Anne	Raimon (Victor) Langlais (Hippolyte)	U			
224	Sezeron (Charles) Délégué (V. Habitants)	Seffort (Honoré) Hatchi (Léon)	U			
225	Petitras (Logard) Délégué G. Bourg	Bonhomme (Nestor) Michineau (Romone)	U			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
226	Pélerin (Chorin) Délégué St-Bourg	St Marc (Oscar) Garna (Félix)	✓			
227	Gérard (Emile) Délégué Canal	Cirant (Octave) Gouchard (Paul)	✓			
228	Pedurand (Amable) Délégué St-Anne	Raimond (Victor) Langlais (Hippolyte)	✓			
229	Philiasse (Phéol) Délégué St-Barthélemy	Déravin (Athanas) Chélinague (Ludovic)	✓			
230	Pineau (Gratin) Délégué 3-Rivières	Jean-Louis (Louis) Déroche (André)	✓			
231	Bilade (St Etienne) Délégué Morne-à-Peau	St Marc (Oscar) Garna (Félix)	✓			
232	Popa (Paul) Délégué Goubeyre	Calvat (Pierre) Bogat (Antoine)	✓			
233	Trotul (Charles) Délégué St-Claude	Astras (Pierre) Thier-Lavergneau (Alma)	✓			
234	Pruneau (Achélismare) Délégué Sts-Rose	Délos (Emmanuel) Valluet (Marius)	✓			
235	Rabinau (Jean) Délégué Lamentin	Chadru (Jacob)	✓			
236	Raphand (Paul) Délégué Lamentin	Chadru (Jacob)	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
237	Ramade Félix Délégué Moulé	Dauglemont (Alexandre) Marysland (Adolphe) Bourbouillon (Desir)	✓			
238	Riviere François Délégué St-Charles	Ostros Pierre Thier-Lavergneau	✓			
239	Romney (Richard) Délégué St-Martin	Richardson (Jean) Gumbis (Paul Aimé)	✓			
240	Romnieu (Alfred) Délégué St-Martin	Richardson (Jean) Gumbis (Paul Aimé)	✓			
241	Rocher (Emilien) Délégué V. Habitants	Lefort (Honoré) Hatchi Léon	✓			
242	Romain (Christophe) Délégué Port-Père	Janvier (Cabrion) Junior (Francis)	✓			
243	Rollin (Adolphe) Délégué V. Habitants	Lefort (Honoré) Hatchi Léon	✓			
244	Romain (Etienne) Délégué Port-Père	Janvier (Cabrion) Junior (Francis)	✓			
245	Rozière (Charles) Délégué Port-Louis	Gresse (Raoul) Madira (Cyprien)	✓			
246	Robin (Jules) Délégué Olympe	Bagé (Jules) Harcissé (Escar)	✓			
247	Robin (Félicie) Délégué Moulé	Dauglemont (Alexandre) Marysland (Adolphe) Bourbouillon (Desir)	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÈ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
248	Rousseau Hubert Conseiller Général		✓			
249	Rhodat Charles Délégué Capeste nom. g.	Ardenas Legros J.-L. Coto Valsaint	✓			
250	Tanner Déodat Délégué M. erre	Rospart Achille Gravin Bernard	✓			
251	Sainton Germain Délégué 3 Rivières	Jean-Louis St Louis Déroche André	✓			
252	Sapho Jean Délégué m. a. P. Eau	St Marc Oscar Gama Félix	✓			
253	Sanctussy Michel Conseiller Général		✓			
254	Sega Emmanuel Délégué Gourbepe	Cabral Pierre Bogat Antoine	✓			
255	Serwin Hippolyte Délégué Gourbepe	Cabral Pierre Bogat Antoine	✓			
256	Saint-Anand Victor Conseiller Général		✓			
257	Sergent-Allé- aupre Conseiller Général		✓			
258	Saint-Julien J. mous Délégué 3 Rivières	Jean-Louis St Louis Déroche André	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
259	Saint-Jean Léon Délégué P. à P. Ste	Charles Gervais Paladine Marie Loya Léon	✓			
260	Sineus Louis Conseiller Général		✓			
261	Souques Ernest Conseiller Général					
262	Sourd y. Bertrand Délégué St-Barthélemy	Déravin Athanasie Chélimaque Lucien	✓			
263	Stralka F. Délégué Petit-Bourg	St-Cour Hélène Rozelby A.	✓			
264	Siban Achille Délégué St-François	Germain St-Cyr Césaron Césaire	✓			
265	Surville Bartolomé Octave Délégué Canal	Cirany Octave Couchaud Paul	✓			
266	Vandar Chéodore Délégué St-Clément	Oustran Perie Thier-Lavergne	✓			
267	Vaillefer Anatole Délégué St-Louis	D'Edinval Jean Chéubin Michel	✓			
268	Vaillepière Albert Délégué Capotaone (m. g.)	Ordens-Segros J. L. Coto Valsaint	✓			
269	Varanis Siméon Délégué St-François	Germain St-Cyr Césaron Césaire	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
270	Camarin Louisy Délégué M. à l'eau	St Marc Oscar Garna Félix	✓			
271	Cerrade Marie Délégué St Rose	Delos Emmanuel Valluet Marius	✓			
272	Cerrade Camille Délégué St Anne	Raimond Victor Langlais Hippolyte	✓			
273	Cerrac Alcié Conseiller Général		✓			
274	Chélémague Jean Délégué St Martin	Richardson Jean Gurrobs Paul Aimé	✓			
275	Chemins Auguste Délégué Canal	Cirany Octave Toucheau Paul	✓			
276	Charthou Céron Conseiller Général		✓			
277	Corrent Amélie Délégué Baillif	Brissac Amélie	✓			
278	Couselle Gabriel Délégué Désirade	Loquet Emme	✓			
279	Cridon Alfred Délégué Moule	Dangelemont Absolu Maryland Adolphe Bourbouillon Désiré	✓			
280	Valérim Arthur Délégué Habitants	Leport Honoré Katchi Léon	✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS ET QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
281	Vanommes St Yves Délégué Obrynes	Bagé Jules Harcisse Oscar	✓			
282	Valmy Gaston Délégué Anne Bertin	Vitilopy Théoval Francisquin Léonel	✓			
283	Vignes Octave Délégué Bouillande	Telsina Désir Langouce Honoré	✓			
284	Virginius Emile Délégué Moulé	Danglemont Alceste Marshall Adolphe Bourboiulloy Désir	✓			
285	Vital Paul Délégué Bierre	Raspant Achille Gravin Fernand	✓			
286	Victorinus Paul Délégué Anne Bertin	Vitilopy Théoval Francisquin Léonel	✓			
287	Vila Eugène Délégué Fort Louis	Cresse Raoul Nadis Cyrien	✓			
288	Yoyo Vitalis Délégué 3. Février	Jean-Louis St Louis Déroche André	✓			
289	Yadique Raymond Délégué St Rose	Délos Emmanuel Valluet Marius	✓			

Arrêté la présente liste d'émargement à *Cent quarante et un* électeurs.

A *La Bassée-ferre*, le *30* décembre *1899*.

Le Gouverneur,

Le

*[Signature]*

Arrêté la présente liste au nombre de *Cent trente neuf* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. *139*,

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> tour de scrutin.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

*[Signature]*

*[Signatures]*

ELECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,  
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Alidor (F.)	Conseiller Général		
2	Alouzo Constant	Conseiller Général		
3	Anjouin (S. G.)	Délégué du Port Louis	Gresse (Raoul) Nadir (Gyprien)	
4	Anémone (Bazile)	Délégué Anse-Beaufort	Etilopy (Cheval) Francisquin (Léonel)	
5	Ariste (Abel)	Conseiller Général		
6	Ascace (J. Marie)	Délégué (Baie Mahault)	Routa (Louis) Destaingo (Alfred)	
7	Andouin (d')	Conseiller Général		
8	Azéde (Adrien)	Délégué Abymes	Bagé (Jules) Narcisse (Oscar)	
9	Babin (Joseph)	Délégué Capesteire	de Massias de Bonne Rauzduel (Jean)	
10	Bambuck (Emile)	Délégué St-Louis	Edinval (Jean Bapt) Cherubin (Michel)	
11	Bade (Gabriel)	Délégué Capesteire (M.G.)	Ardens-Légros (J. L.) Goto (Valsaint)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. ( Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune. )	OBSERVATIONS.
12	Ballet (Gaston)	Conseiller Général		
13	Ballet (St Frix)	Délégué Sosier	Kancel (Julien) Lafial Sigefroy	
14	Bambury (Jules)	Délégué Moanle	Danglemont (Alexandre) Maryland (Adolphe) Bourbonillon (Desir)	
15	Bambuck (Mézière)	Conseiller Général	Delos (Emmanuel) Vallnet (Marins)	
16	Bamina (Léonce)	Délégué St Rose	Delos (Emmanuel) Vallnet (Marins)	
17	Barbe (Joseph)	Délégué Port-Louis	Gresse (Raoul) Nadir (Cyprien)	
18	Bance (Barbery)	Conseiller Général		
19	Bardochean (Emm <sup>el</sup> )	Délégué Pointe-Noire	Jansier Cabrion Junior (Francis)	
20	Babin (St Rose)	Délégué Sosier	Kancel (Julien) Lafial Sigefroy	
21	Barpin (Lorvinski)	Suppléant Lamentin	Chaden (Joseph)	M. Savel (Alexandre) délégué étant absent de la commune, il a été remplacé par M. Barpin, Suppléant.
22	Becker (Charles)	Délégué St Martin	Richardson (Jean) Gumbos (Paul Aimé)	
23	Beaupertbury (Daniel)	Délégué St Martin	Richardson (Jean) Gumbos (Paul Aimé)	
24	Beaupertbury (Al <sup>dre</sup> )	Conseiller Général		
25	Berry (Alexandre)	Délégué St Barthélemy	Déravin (Athanasie) Lébelinague (André)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
26	Bellair (Jacob)	Délégué Perchaies	Laffont (Jean)	
27	Bellain (Edouard)	Délégué 1/2 habitants	Laffont (Honoré) Hatchi (Léon)	
28	Bernay (Sylvestre)	Délégué 1/2 Louis	Edinval (Jean) Chérubin (Michel)	
29	Beauvaret (Adolphe)	Délégué 1/2 Mah.	Routa (Louis) Destaings (Alfred)	
30	Bégarin (Charles)	Délégué Lamentin	Chadru (Jacob)	
31	Beaupin (St Luc)	Délégué Canal	Civray (Octave) Fauchard (Paul)	
32	Beutier (marc)	Délégué 1/2 Louis	Gresse (Raoul) Nadin (Cyprien)	N
33	Beauregard (Henry)	Délégué Moulé	Daugblond (Alex <sup>de</sup> ) Maryland (Adolphe) Bourbouillon (Désir)	
34	Benjamin (Emile)	Délégué Moulé	Daugblond (Alex <sup>de</sup> ) Maryland (Adolphe) Bourbouillon (Désir)	
35	Bernard (Etienn)	Conseiller Général		
36	Billy (Denis)	Délégué Gourbeyre	Calval (Pierre) Bogot (Antoine)	
37	Blanchet (Octave)	Délégué Capetane 1/2	de Bassias de Bonne Rauzouel (Jean)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
38	Blague (Pierre)	délégué G <sup>de</sup> Bourg	Bonhomme (Victor) Michineau (Edmond)	
39	Blanche (Octave)	délégué Lamentin	Routa (Louis) Destanings (Alfred)	
40	Boudine (Georges)	délégué St Louis	Edrival (Jean) Chérubin (Michel)	
41	Bonnet (Raoul)	délégué P <sup>te</sup> à Pite	Charles Gervais Paladine (Véré) Loya (Léon)	
42	Boisneuf (René)	délégué P <sup>te</sup> à Pite	Charles Gervais Paladine (Véré) Loya (Léon)	
43	Boisneuf (René)	délégué Goussier	Kauel (Julien) Kafial (Léopold)	
44	Boras (J. B)	délégué Abymes	Bagé (Jules) Marsine (Oscar)	
45	Borifax (Vital)	Conseiller Général		
46	Boisseron (Romain)	délégué Moulle	Dauglemond (Abel) Maryland (Adolphe) Baudouillon (Désir)	
47	Bozon (St Cyrille)	délégué Aux Portes	Estilopy (Théobald) Francisquin (Léon)	
48	Bourdon (Louis)	délégué St François	Germain (St Cyr) Cisaran (Césaire)	
49	Blejamin (Auguste)	délégué Lamentin	150 Madru (Jacob)	
50	Blomcourt (Octave)	délégué P <sup>te</sup> à Pite	Charles Gervais Paladine (Véré) Loya (Léon)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
51	Blandin (marc)	Conseiller Général		
52	Brument (Raphaël)	délégué Capentere	Arden Legros (J. L.) Loto (Valsaint)	
53	Brotin (Numa)	délégué P <sup>te</sup> à Pite	Charles Gervais Paladine Nérée Loya (Léon)	N
54	Brumant (Hipp.)	délégué P <sup>te</sup> à Pite	Charles Gervais Paladine Nérée Loya (Léon)	
55	Calari Louis	délégué V <sup>ie</sup> Habit <sup>ts</sup>	L'effort (Honoré) Hatchi (Léon)	
56	Camalek (Nérée)	délégué V <sup>ie</sup> Habit <sup>ts</sup>	L'effort (Honoré) Hatchi (Léon)	
57	Cabré Gaston	délégué Capentere G <sup>de</sup>	de Massiasse Bonne Rauzduel (Jean)	
58	Carrière (Donat)	délégué V <sup>ie</sup> Fort	Abaisa (Louis)	
59	Casamajore (de)	délégué P <sup>te</sup> Anne	Kamand Victor Langlais (Hippolyte)	
60	Calvaire (Eulèrie)	délégué Goyave	Freimy (Eloi)	
61	Carron Hippolyte	délégué V <sup>ie</sup> Habit <sup>ts</sup>	L'effort (Honoré) Hatchi (Léon)	
62	Cetout (Aristide)	délégué Capentere	de Massiasse Bonne Rauzduel (Jean)	
63	Célesté (Amable)	délégué Capentere	de Massiasse Bonne Rauzduel (Jean)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
64	Célestine (Anastase)	délégué M <sup>e</sup> Rose	Delost Emmanuel Wallach Marius	
65	Chérard (Hubert)	délégué M <sup>e</sup> Louis	Edinval (Jean) Chérubin (Michel)	
66	Chatam (G.)	délégué P <sup>te</sup> Bourg	M <sup>e</sup> Cour Zéline Rozelly (A.)	
67	Christophe (Hyacinthe)	délégué M <sup>e</sup> Rivier	Jean Louis (M <sup>e</sup> Louis) Véroche (André)	
68	Chalac (Jérôme)	délégué G <sup>e</sup> Bourg	Bonhomme (Nestor) Michineau (Edmond)	
69	Chodirac (Marius)	délégué M <sup>e</sup> Mahaut	Rauta (Louis) Pentavins (Alfred)	
70	Choulon (Antoinette)	délégué M <sup>e</sup> à Pêche	Charles Gervais Paladine (Vérel) Loya (Léon)	
71	Clavis (Victor)	délégué M <sup>e</sup> Louis	Edinval (Jean) Chérubin (Michel)	
72	Clara (Alexandre)	délégué M <sup>e</sup> Anne	Raimond (Victor) Langlais (Hippolyte)	
73	Carabon (Silvia)	délégué Canal	Cirany (Octave) Fouchain (Paul)	
74	Cabil (Thérèse)	délégué Ann Porteau	Estilopy (Théval) Francisquin (Léonel)	
75	Colombo (Dominique)	délégué Bailly	Bruillac (Emile)	
76	Loquin (mon fils)	délégué G <sup>e</sup> Bourg	Bonhomme (Nestor) Michineau (Edmond)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. ( Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
77	Coquerelle Denis	délégué St Louis	Edinval (Jean) Cherubin (Michel)	
78	Constant (Alex <sup>de</sup> )	délégué St Anne	Raimond (Victor) Langlais (Hippolyte)	
79	Coudo Emmanuel	Conseiller Général		
80	Couffe de Hremsou	délégué St Francois	Germain (H. Cyr) Césaron (Cézarine)	
81	Crambac (Jean)	délégué St Louis	Edinval (Jean) Cherubin (Michel)	
82	Cureau Léon	délégué St Mahault	Routa (Louis) Destanis (Alfred)	
83	Dain (Camille)	délégué Abymes	Bage (Jules) Varcure (Oscar)	
84	Dachard Ernest	délégué St Claude	Astrac (Père) Thier-Savergneau	m. Dachard a été remplacé par le suppléant Astrac Père
85	Davigny (René)	délégué G-Bourg	Bonhomme (Néstor) Michineau (Edmond)	
86	Dahomé (Edouard)	délégué Anne Pastour	Estilopy (Cheval) Francisque (Léonel)	
87	David (Armond)	Conseiller Général		
88	Delbumeau A.	délégué Abymes	Bage (Jules) Varcure (Oscar)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
89	Delalain (Pierre)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Anne	Raminou (Victor) Langlaiz (Hippolyte)	
90	Dévarieux (Emm <sup>e</sup> )	délégué n° 1 <sup>er</sup> à Liban	M <sup>re</sup> Marie Oscar Gama (Hélis)	
91	Deumie (Régis)	Conseiller Général		
92	Dimbas (Charles)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Claude	Artray (Pierre) Hris-Lavergnean	
93	Digouin (Etienne)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Rose	Sélos (Emmanuel) Valluet (Marius)	
94	Dorval (Néopole)	Conseiller Général		
95	Duzant (G. Baptiste)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Barthélémy	Deravin (Athanas) Thévenaque (Ludovic)	
96	Duhal (Ludovic)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Berbaiz	Laffont (Jean)	
97	Dufet (Jérémie)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Carredent	Thomas (Eugène)	
98	Dufait (Eloi)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Gosis	Kancel (Julien) Kafial (Siegfried)	
99	Ducharme (Solitaire)	délégué n° 1 <sup>er</sup> Maulé	Penglemont (Alex <sup>e</sup> ) Maryland (Adolphe) Pdurbouillon (Désir)	
100	Duval (Camille)	délégué n° 1 <sup>er</sup> François	Germain (St Cyr) Césaran (Césaire)	
101	Dubos (E.)	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. ( Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune. )	OBSERVATIONS.
102	Durand (D)	délégué P <sup>t</sup> Bourg	M <sup>lle</sup> Cour Zéline Rozelly (A)	
103	Elié (Alexandre)	délégué Aignes	Baget (Yvès) Narcisse (Oscar)	
104	Enoff (Séris)	délégué Port Louis	Gresse (Raoul) Nader (Cyprien)	
105	Eugène Homel Pélex	délégué P <sup>te</sup> Vaire	Jauvis Calvion Junior Francis	
106	Faugenet (Sébastien)	délégué P <sup>te</sup> à P <sup>te</sup>	Charles Germain Paladine (M <sup>lle</sup> M <sup>re</sup> ) Loya (Léon)	
107	Félix (Amélie)	délégué Bouillante	Felina (Jésus) Langouze (Honoré)	
108	Féret (Gaston)	délégué M <sup>lle</sup> à P <sup>te</sup>	M <sup>lle</sup> mare (Oscar) Gama (Félix)	
109	Foy (Charles)	délégué Terre de Haut	Thomas (Paul Eugène)	
110	Filéjac (Arthur)	délégué M <sup>lle</sup> à P <sup>te</sup>	Raimond (Victor) Langlais (Hippolyte)	
111	Gaspard (Gaston)	délégué Gourbays	Calval (Pierre) Baget (Antoine)	
112	Gabriel (O)	délégué Petit Bourg	M <sup>lle</sup> Cour Zéline Rozelly (A)	
113	Garel (Octave)	délégué G <sup>o</sup> Bourg	Bonhomme (Nestor) Méchèneau (Edmond)	
114	Gabriel (Amélie)	délégué Riviers	Jean Louis (M <sup>lle</sup> Louis) Seroche (André)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
115	Gaalon (de)	délégué La Pite	Charles Gervais Paladini (Véré) Loya (Léon)	
116	Gammalame (Laurent)	délégué St Rose	Selos (Emmanuel) Valluet (Marius)	
117	Geminos (O.)	délégué Petit Bourg	St-Cour Zéline Rozelly (A.)	
118	Gelanie (Alfred)	délégué Lamentin	Chadru (Jacob)	
119	Gerville-Râche (Gaston)	Député		
120	Girault (Léon)	délégué Terre de Bas	Loya (Marice)	
121	Glaris (Siméon)	délégué St-Esprit	St-marc (Oscar) Gama (Hélis)	
122	Gréaux (Joseph)	délégué St-Barthélemy	Beravin (Athanasie) Thélinague (Sudovic)	
123	Grégoire (Vincent)	délégué Lamentin	Chadru Jacob	
124	Hamot (Antoine)	délégué Capetierre m.g.	Ardens Segros Foto (Valraint)	
125	Hamot (Jules)	délégué Capetierre n.g.	Ardens Segros Foto (Valraint)	
126	Hennet (Louis) Maurice	Conseiller Général		
127	Heilaire (Auguste)	délégué St-Barthélemy	Beravin (Athanasie) Thélinague (Sudovic)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
128	Hilarion Gauthier	délégué P <sup>te</sup> maire	Jaurès Calvion Junior (Francis)	
129	Hippolyte (maurson)	délégué P <sup>te</sup> maire	Jaurès Calvion Junior (Francis)	
130	Hodge (Samuel)	délégué P <sup>te</sup> martin	Richardson (Jean) Gumbis (Paul)	
131	Houëlche (Arthur)	délégué Terre de Bas	Loya (Morice)	m. Houëlche empêché a été remplacé par le suppléant Loya Morice
132	Huques (Vamailly)	délégué P <sup>te</sup> maire	Jaurès Calvion Junior (Francis)	
133	Hugonin (Désiré)	délégué Baillif	Brisson (P. Emile)	
134	Hugonin (Edouard)	Conseiller Général		
135	Halot (G. Marie)	délégué G <sup>te</sup> Bourg	Bonhomme (Nestor) Micheneau (Edmond)	
136	Halot (Désiré)	délégué G <sup>te</sup> Bourg	Bonhomme (Nestor) Micheneau (Edmond)	
137	Ismaire (Chevalier)	délégué P <sup>te</sup> m. hault	Routa (Louis) Pestaings (Alfred)	
138	Janoë (Benoît)	délégué P <sup>te</sup> Claude	Astruc / Pierre Thé. Lavergneau	
139	Janoë (Benoît)	délégué P <sup>te</sup> Fort	Maisa (Louis)	
140	Jacquart (Alfred)	Conseiller Général		
141	Jean-Philippe (Philippe)	délégué Canal	Ciramy (Octave) Fauchand (Paul)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
142	Jean-Baptiste (Bidot)	délégué St François	Germain (M <sup>r</sup> Cyr) Cisaron (Césaire)	
143	Joseph-Henry	délégué Moule	Dauglemont (Alex <sup>is</sup> de Maryland (Adolphe M <sup>r</sup> Durbaillon (Héris	
144	Joseph (amédée)	délégué Ste à Pite	Charles Gervais Paladine Kéréé Loya (Léona	
145	Julienne George	délégué Bouillante	Felina (Héris Langoue (Honoré	
146	Julien (marlet	délégué Canal	Ciramy (Octave Fauchant (Paul)	
147	Jusselin Fernan	délégué Ste à Pite	Charles Gervais Paladine Kéréé Loya (Léon	
148	Justine (St Louis	délégué Abymes	Trage (Jules) Narcisse (Oscar)	
N 149	Laroche (Louision	délégué Bouillante	Felina (Héris Langoue (Honoré	
150	Latonne (Melfort	délégué Bouillante	Felina (Héris Langoue (Honoré	
151	Lassalle (Gusman)	délégué St Pierre	Prosperant (Achille Gravin (Fernand	
152	Laventure (Jules)	délégué Goubaux	Falval (Pierre Bogat (Antoine	
153	Labry (François)	délégué St Claude	Artrax (Pierre Elié Savignean	
154	Lamothe (A.)	délégué St Paul	M <sup>r</sup> Coues Zéline Rozelly (A.)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
155	Latouche Emile	délégué N° Rose	Delos Emmanuel Valluet (maris)	
156	Lafarille Gaspard	délégué Gonis	Kancel (Julien) Lafial (Sigefoy)	
157	Laurent Germain	délégué Gonis	Kancel (Julien) Lafial (Sigefoy) <del>Murbaulton (Désir)</del>	
158	Laureat (de)	délégué Moule	Dumoulin (Alb.) Maryland (Adolphe) Murbaulton (Désir)	
159	Ladjyn Camille	délégué Bouillante	Felsina (Désir) Langouce (Honoré)	
160	Laurent Emile	délégué Rivière	Jean Louis (St Louis) Pérochet (Aurèle)	
161	Labrousse	Conseiller Général		
162	La Lémandière (de)	Conseiller Général		
163	Laroche	Conseiller Général		
164	Lative	Conseiller Général		
165	Laventure Gabriel	Conseiller Général		
166	Lacroix Augustin	délégué St Claude	Astray (Pierre) Thie Laverneant (Léon)	
167	Léonce (Le)	Conseiller Général		
168	Légitimus (H)	Député		
169	Louard J. Baptiste	délégué N° Rose	Koyart (Achille) Gravin (Bernard)	
170	Lomba Gonzague	délégué Bouillante	Felsina (Désir) Langouce (Honoré)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Louison (Richard)	délégué Capotone G <sup>de</sup>	de Massias de Bonne Rauzuel (Jean)	
172	Lugras (Sargule)	délégué 3 <sup>e</sup> Rivière	Jean Louis (St Louis) Berioche (Claude)	
173	Lucy (Alexandre)	délégué Goyave	Trémy (Eloi)	
174	Lucas (A)	délégué P <sup>te</sup> Bourg	M <sup>lle</sup> Caun Zéline Rozelly (A)	
175	Luc (François)	délégué P <sup>te</sup> Mahault	Routa Louis Destainis Alfred	
176	Luric (Auguste)	délégué Aux Portaux	Etelopy Théobald Francisquin, Lavel	
177	Lynceé (Silvestre)	délégué G <sup>de</sup> Bourg	Monhomme Victor Michineau Emile	
178	Lucas (Géorgie)	délégué P <sup>te</sup> Mahault	Routa Louis Destainis Alfred	
179	Lysimaque (Erwan)	délégué St Rose	Délas Emmanuel Valluet (marin)	
180	Martial (Paul)	délégué P <sup>te</sup> Maire	Jumier Calpion Jumier François	
181	Marc (Maurus)	délégué Capotone G <sup>de</sup>	de Massias de Bonne Rauzuel (Jean)	
182	Maryl (Emile)	délégué Capotone G <sup>de</sup>	de Massias de Bonne Rauzuel (Jean)	
183	Maléciau (Victor)	délégué St Louis	Edouard (Jean) Chirubin (Michel)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
184	Manette Limbade	délégué Goscier	{ Kancel (Julien) Fapial (Siegfried)	
185	Marelle (Aurel)	délégué Canal	{ Cirony (Octave) Fouchard (Paul)	
186	Maréchaux (Aimée)	délégué Port Louis	{ Gress (Raoul) Nadin (Gyprien)	
187	Marthe Ernest	délégué Port Louis	{ Gress (Raoul) Nadin (Gyprien)	
188	Marcel Gentil	délégué Moule	{ Danglemont (Ally) Maryland (Adolphe) Bourbailly (Bégin)	
189	Marguerite Guston	délégué St François	{ Germain (St Cyr) Cisaron (Césaire)	
190	Macal (J. Baptiste)	délégué St François	{ Germain (St Cyr) Cisaron (Césaire)	
191	Mari-Gabrielle Léon	délégué Désirade	{ Locquet (Emmanuel)	
192	Marc François	Conseiller Général		
193	Meise (Théophile)	délégué Capotaire 9 <sup>h</sup>	{ de massias de Proume Rauzuel (Jean)	
194	Mercien (Joseph)	délégué Capotaire 9 <sup>h</sup>	{ de massias de Proume Rauzuel (Jean)	
195	Meynare (A.)	délégué Petit Bourg	{ St-Cour (Zéline) Bozelly (A.)	
196	Méinaphron (Jean)	délégué Lamentin	{ Madru (Jacob)	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
197	Moéry (Ferdinand)	délégué M <sup>l</sup> à Eau	St Marc (Oscar) Gama (Félix)	
198	Mélon (Léon)	délégué St Anne	Rimmon (Victor) Langlais (Thippolyte)	
199	Morales (Ferdinand)	délégué St Martin	Richardson (Jean) Gumbes Paulainé	
200	Monchy (de)	délégué St Pierre	Rospart (Achille) Gravin (Fernand)	
201	Montout (Sulpice)	délégué St Pierre	Rospart (Achille) Gravin (Fernand)	
202	Montel (Alfred)	délégué St Claude	Astua (Pierre) M <sup>l</sup> L. Sauvignac (Calina)	
203	Moëst (Charles)	délégué 3 Rivières	Jean Louis (St Louis) Béroche (André)	
204	Moyson (Jean)	délégué Capterose (M. G.)	Ardens. Legros J <sup>l</sup> Fots (Valsaint)	
205	Maillard (Ernest)	délégué Alcyon	Mage (Jules) Marsin (Oscar)	
206	Monestier	Conseiller Général		
207	Michel (Eugène)	délégué St Pierre	Rospart (Achille) Gravin (Fernand)	
208	Michaut (Thérèse)	délégué Goux	Hancel (Julien) Caprial (Suzette)	
209	Meisère (Charles)	délégué Port Louis	Gresse (Raoul) Vadin (Eyprien)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
210	Moulsen Joseph	délégué P. Mahaut	Rauter Louis Petersing Alfred	
211	Namon M. Julien	délégué Anne Pouton	Etilopy Théoval Francisquin Léonel	
212	Neston Alfred	délégué Paste Lere	Raspant Achille Gravin Hermann	
213	Nelson Spérat	délégué M. A. L. Chau	M. Marc Oscar Gama Félix	
214	Nesty Albert	délégué M. Francisq	Germain Théyr Eraron Césarice	
215	Niemen (A).	délégué Petit Baum	M. Caun Zéline Loyelly (A.)	
216	Nicolas Tibore	délégué M. Habitant	Leffort Honoré Hatschi Léon	
217	Noël M. Velle	délégué Capterre m. g.	Ardem Segros J. L. Foto Valsaint	
218	Nubret (Melphing)	délégué Anne Pouton	Etilopy Théoval Francisquin Léonel	
219	Nicolas Tibore	délégué Goris	Kancel Julien Capial Sigafroy	
220	Paul Adrenal	délégué P. noire	Jamier Calrion Junior Francis	
221	Pable Clément	délégué P. Lere	Raspant Achille Gravin Hermann	
222	Papier Tommy	délégué P. P. Pire	Charles Gervais Paladine Véré Loya Léon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
223	Lape (Etienné)	délégué Ste Anne	Raimond (Victor) Langlais (Stippolyte)	
224	Lézeron (Charles)	délégué V <sup>e</sup> habitants	Laffont (Honoré) Hatchi Leby	
225	Petit pas (Eugène)	délégué G <sup>e</sup> Bourg	Bonhomme (Victor) Michineau (Edmond)	
226	Plerin (Chorin)	délégué M <sup>o</sup> Beau	St Marc (Oscar) Gama (Félix)	
227	Terafide (Emile)	délégué Canal	Criamy (Octave) Touchard (Paul)	
228	Tidurau (Amilcar)	délégué M <sup>o</sup> Anne	Raimond (Victor) Langlais (Stippolyte)	
229	Thiérieste (Abel)	délégué St Barthélemy	Téranin (Athanas) Télémaque (Ludovic)	
230	Tineau (Gratien)	délégué M <sup>o</sup> Vicières	Jean Louis (St Louis) Térouche (André)	
231	Tilade (Etienné)	délégué M <sup>o</sup> Beau	St Marc (Oscar) Gama (Félix)	
232	Toupat (Paul)	délégué Combrayre	Calval (Pierre) Bogot (Antoine)	
233	Trouil (Charles)	délégué M <sup>o</sup> Claude	Astax (Pierre) Thier Lavergneau (Alma)	
234	Tureau (Théodore)	délégué M <sup>o</sup> Rose	Bélos (Emmanuel) Valluet (Marius)	
235	Tubineau (Jean)	délégué Samentin	Chardru (Jacob)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
236	Raffan Paul	délégué Lamentin	Madru Jacob	
237	Ramade Félix	délégué Moulé	Dauglemont (Alex <sup>de</sup> ) Maryland Adolphe Bourbouillon (Péir)	
238	Rivière François	délégué St-Laud	Alphonse Pierre Fils. Lavergneau	
239	Romney Richard	délégué St-Martin	Richardson Jean Gumbis (Paul Aimé)	
240	Romnieu Alpes	délégué St-Martin	Richardson Jean Gumbis (Paul Aimé)	
241	Rocher Emile	délégué N <sup>o</sup> Habitants	Leffort (Honoré) Hatchi (Lion)	
242	Romain Christoph	délégué P <sup>te</sup> Noire	Jannier Calrion Junior François	
243	Rollin Adolphe	délégué N <sup>o</sup> Habitants	Leffort (Honoré) Hatchi (Lion)	
244	Romarin Etienne	délégué P <sup>te</sup> Noire	Jannier Calrion Junior François	
245	Rozier (de) Charles	délégué Fort-Rouis	Gresse Raoul Nadir Esprit	
246	Robin Jules	délégué Abymes	Bage Jules Marsini Oscar	
247	Robin Thérèse	délégué Moulé	Dauglemont (Alex <sup>de</sup> ) Maryland Adolphe Bourbouillon (Péir)	
248	Rousseau Hubert	Conseiller Général		

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
249	Rhodat (Charles)	délégué Copinette m.g.	Ardens Legras J.L. Coto Val saint	
250	Sanner (Léon)	délégué St-Herme	Rospart (Achille) Gruvin (Théodore)	
251	Sainton (Gervais)	délégué 3 Rivières	Jean-Louis (St-Louis) Déroche (André)	
252	Sapko (Jean)	délégué Mat. Eau	St-man (Oscar) Gama (Félix)	
253	Sanctussy (Michel)	Conseiller Général		
254	Séga (Emmanuel)	délégué Gourbyre	Calval (Pierre) Bogat (Antoine)	
255	Servin (Hippolyte)	délégué Gourbyre	Calval (Pierre) Bogat (Antoine)	
256	Saint-Amand Victor	Conseiller Général		
257	Sergent (Alcaume)	Conseiller Général		
258	Saint-Julien Jannus	délégué 3 Rivières	Jean-Louis (St-Louis) Déroche (André)	
259	Saint-Jean (Léon)	délégué Ste. Péte	Charles Gervais Paladine (Véronique) Loya (Léon)	
260	Sineus (Louis)	Conseiller Général		
261	Souques (Ernest)	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
262	Soury J. Bertrand	délégué St Barthélemy	Bérain Athanase Chélinaque Ludovic	
263	Stralka A.	délégué Petit Bourg	Caun Zéline Rozelly (A.)	
264	Siban Achille	délégué St François	Germain (St Cyr) Céarary (Césaire)	
265	Survillé-Barlan Octave	délégué Canal	Ciramy Octave Fouchard Paul	
266	Tandan Théodore	délégué St Claude	Aspax Pierre Hiers Lavergneau	
267	Taillefer (Armand)	délégué St Louis	Edinval Jean Bapt Chérubin Michel	
268	Taillepière Albert	délégué Capestère m.g.	Ardeno-Legras J. L Coto Valmont	
269	Taranis (Siméon)	délégué St François	Germain (St Cyr) Céarary Césaire	
270	Tamarin Louis	délégué M <sup>rs</sup> Beau	St mard Oscar Gama Félix	
271	Terrade J. Marie	délégué St Pierre	Sélos Emmanuel Valluet Marius	
272	Terrade Camille	délégué St Anne	Ramond Victor Langlais Hippolyte	
273	Terrac Alcide	Conseiller Général		
274	Chélinaque Jean	délégué St Martin	Richardson Jean Gumbé Paul Aimé	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
275	Chemine Auguste	délégué Canal	Ciramy (Octave) Calichain Paul	
276	Chartran Emile	Conseiller Général		
277	Corrent Emile	délégué Baillif	Brisac Emile	
278	Couselle Guallbert	délégué Desirade	Loquet Emmanuel	
279	Coridon Alfred	délégué Moule	Dauglemont (Abel) Maryland Adolphe Bourbouillon (Péris)	
280	Dalérix Arthur	délégué Vidalitons	Leffort (Honoré) Hatchi (Léon)	
281	Danomy M <sup>re</sup> Yves	délégué Aghmes	Bayé (Jules) Narcisse (Oscar)	
282	Dalmay Gaston	délégué Anse Bertrand	Etitopy Théoval Francisquin Léonel	
283	Dignes Octave	délégué Bouillante	Felrina (Péris) Langrue Honoré	
284	Virginus Emile	délégué Moule	Dauglemont (Abel) Maryland Adolphe Bourbouillon (Péris)	
285	Vital Paul	délégué Herse	Pospart Sachille Grouin Fernand	
286	Victorius M <sup>re</sup> Paul	délégué Anse Bertrand	Etitopy Théoval Francisquin Léonel	
287	Vita Eugène	délégué Pothouy	Grene Raoul Nadin Cyprien	

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. ( Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune. )	OBSERVATIONS.
288	Yoyo (Vitalis)	délégué St Pierre	Jean Louis (St Louis) Péroche (St Pierre)	
289	Zabique (Emmanuel)	délégué St Rose	Pélas (Emmanuel) Valluet (Marius)	
/				

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
<div style="position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); opacity: 0.5; font-size: 4em;">/</div>				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, *Gouverneur* ~~Directeur de l'intérieur~~, sera déposée au secrétariat ~~de la Direction~~ *de l'intérieur*, pour être communiquée à tout requérant.

A la Basse-Terre, le *28* ~~28~~ *décembre* ~~28~~ *janvier* 189*4*

*[Signature]*